



DES MILLIONS DE RAISONS D'ÊTRE

RAPPORT ANNUEL 2006

 **Desjardins**
Régime de rentes

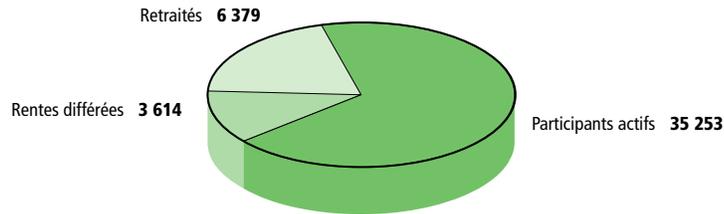
Conjuguer avoirs et êtres

TABLE DES MATIÈRES

Faits saillants 2006	3
Sommaire du Régime	3
Message du président	4
Membres du Comité de retraite	5
Revue de la performance financière du Régime de rentes du Mouvement Desjardins (RRMD)	6
Budget de risque et répartition d'actifs 2006	9
Sommaire de l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2006	10
Historique des rendements et des taux d'intérêt crédités	10
Profil de risque intégré du Régime de rentes du Mouvement Desjardins (RRMD)	11
Réalisation du plan d'affaires 2006	11
États financiers	12
Gouvernance	14
Organisation administrative	15

45 246 RAISONS D'ÊTRE PERFORMANTS...

AU 31 DÉCEMBRE 2006
NOMBRE TOTAL DE PARTICIPANTS : 45 246



FAITS SAILLANTS 2006

PERFORMANCE GLOBALE, DURABLE ET RASSURANTE

Avec un rendement de 15,2 %, le RRMD se situe au 11^e rang centile de l'univers des grandes caisses de retraite pour l'année et dans le 1^{er} quartile sur 4 ans.

Analyse détaillée en pages 6, 7 et 8.

SOLIDITÉ FINANCIÈRE

Les résultats de l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2006 démontrent la solidité financière du RRMD. Le ratio de capitalisation est de 103,6 %. Le degré de solvabilité est égal à 98,8 %, dans le 1^{er} quartile de l'univers de référence Aon.

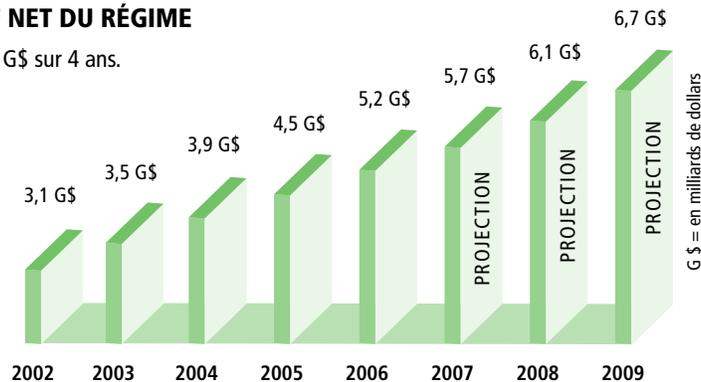
Détails en page 10.

ACTIF NET DE 5,2 G\$ AU 31 DÉCEMBRE 2006

Avec une augmentation d'actif de 752 millions de dollars en 2006, l'actif net du Régime se chiffre à 5,2 milliards de dollars au 31 décembre 2006. Le RRMD se situe au 11^e rang des régimes de rentes privés au Canada.

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DU RÉGIME

Hausse de l'actif net de 2,16 G\$ sur 4 ans.



SOMMAIRE DU RÉGIME

- Le Régime de rentes du Mouvement Desjardins est un régime à prestations déterminées. Cela implique que la rente promise est établie en fonction des salaires gagnés et des années de service créditées.
- Combinée avec celle de la Régie des rentes du Québec (RRQ), la rente du Mouvement Desjardins est égale à 2 % du salaire moyen des cinq années les mieux rémunérées pour chaque année de service reconnue. La rente est indexée annuellement après la retraite, selon la hausse de l'indice des prix à la consommation, jusqu'à un maximum de 3 % par année.
- L'âge normal de la retraite est de 65 ans. La retraite anticipée est permise à compter de 55 ans, moyennant un ajustement actuariel calculé en fonction de l'âge et des années de service.
- La cotisation du participant est égale à 3,7 % du salaire, jusqu'à concurrence de 50 % du maximum des gains admissibles (MGA). Un second taux, soit 7,4 %, s'applique sur la partie du salaire qui excède 50 % du MGA. En 2007, 50 % du MGA équivaut à 21 850 \$.
- Le Régime de rentes du Mouvement Desjardins est un régime généreux par rapport au régime médian au Canada, notamment en ce qui concerne l'indexation des rentes des retraités jusqu'à un maximum de 3 % par année, le crédit de rente fondé sur le salaire moyen des cinq meilleures années et la règle des 85 points sans ajustement actuariel.

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Mise en contexte

Les résultats de l'année 2006 du Régime sont exceptionnels. Le contexte entourant les régimes de rentes en début d'année ne laissaient rien présager de tel. Les attentes à l'égard des rendements des places boursières n'étaient guère reluisantes et les taux d'intérêt demeuraient très bas, rien pour rehausser les degrés de solvabilité des régimes de retraite à prestations déterminées. Enfin, l'industrie craignait les amendements à la loi sur les régimes de retraite que le gouvernement du Québec devait annoncer en cours d'année.

Une performance globale, durable et rassurante : un rendement de 1^{er} quartile de 1 an à 4 ans

Pour ses 45 246 participants, nous avons raison d'être fiers de la performance du Régime. En effet, grâce à un rendement de 15,2 % en 2006, le Régime se situe dans le 1^{er} quartile de l'industrie des régimes de rentes pour une deuxième année consécutive, au 11^e rang centile plus précisément. Il dépasse de 1,9 % la médiane de l'univers des caisses de retraite. Si, avec un 18^e rang centile en 2005, le Régime affichait le meilleur classement de son histoire, il atteint de nouveaux sommets en 2006. Sur deux ans, le Régime se classe au 6^e rang centile. Il atteint également le 1^{er} quartile sur un horizon de trois ans et de quatre ans.

L'actif du Régime a franchi le cap des 5 milliards de dollars en 2006, terminant l'année à 5,2 milliards de dollars, en progression de 752 millions de dollars par rapport à 2005. Cette progression est de 2,16 milliards de dollars depuis quatre ans, ou 70 %. La performance du Régime n'est pas l'effet du hasard. Elle est le résultat de la planification stratégique triennale du Comité de retraite et de la mise à profit de l'élimination de la limite de 30 % en contenu étranger, du choix de partenaires performants et de la réalisation du budget de risque 2006 du Régime par l'ajout de nouveaux mandats et par des transactions de 1,3 milliard de dollars pour l'année (2,7 milliards de dollars depuis deux ans).

Solidité financière du Régime : un degré de solvabilité également de 1^{er} quartile

L'évaluation actuarielle du Régime réalisée au 31 décembre 2006 révèle toute sa solidité financière et permet d'asseoir les bases de cotisations pour les trois prochaines années. Le ratio de capitalisation s'établit à 103,6 % et le degré de solvabilité est égal à 98,8 %, un degré de 1^{er} quartile selon l'indice de Aon qui situe le 25^e rang centile à 94,5 % et la médiane à 85 %. La formule actuelle de cotisation génère les sommes suffisantes pour financer le Régime. Une vigie des hypothèses reconnues dans le marché et un suivi quotidien de la situation financière du Régime ont permis de gérer l'enjeu des bas taux d'intérêt qui affectent la solvabilité des régimes de retraite depuis maintenant quatre ans.

Le 13 décembre 2006, le gouvernement du Québec a adopté la loi 30 visant, entre autres, à améliorer la sécurité des rentes promises dans un régime à prestations déterminées en interdisant l'utilisation des surplus qui amènerait le régime à un ratio de solvabilité inférieur à un niveau plancher (autour de 107 %). Le Régime est l'un des rares au Canada qui possède une politique de financement (en vigueur depuis 1999) et celle-ci a déjà un objectif sur le maintien d'un surplus minimum qui sera adapté pour reconnaître l'exigence de cette nouvelle loi.

Une gouvernance en évolution

Afin de maintenir une saine gestion de la gouvernance du Régime, le plan d'affaires 2006 prévoyait, entre autres, l'implantation d'une gestion intégrée des risques. Le profil de risque intégré développé confirme la bonne prise en charge des risques du Régime. L'outil permet l'évaluation périodique du risque global du Régime et un plan d'action a été dressé pour gérer chacun des risques.

De plus, un programme de formation continue des membres du Comité de retraite et de ses sous-comités a été mis en place.

Un plan d'affaires à valeur ajoutée

La réalisation du plan d'affaires 2006 et de ses 44 initiatives regroupées autour de cinq grandes orientations a procuré une valeur ajoutée de 324 millions de dollars au Régime. Le plan d'affaires 2007 comporte quant à lui 39 initiatives qui devraient aussi contribuer à la performance globale, durable et rassurante du Régime.

Remerciements

Je remercie M. Pierre Leblanc, représentant des employeurs, pour sa contribution au Comité de retraite qu'il a quitté en 2006, et je souhaite la bienvenue à son remplaçant, M. Serges Chamberland.

Je tiens également à remercier tous les membres du Comité de retraite, le chef de la direction financière Mouvement et l'équipe de la direction exécutive du Régime de rentes du Mouvement Desjardins pour les excellents résultats et les accomplissements de l'année 2006.

Denis Paré, président


MEMBRES DU COMITÉ DE RETRAITE

REPRÉSENTANTS DES EMPLOYEURS

DENIS PARÉ ^{1,3} notaire
Président du Comité
Président du Conseil
des représentants Estrie



JACQUES BARIL ^{1,3}
Vice-président du Comité
Président du Conseil des
représentants Est de Montréal

THOMAS BLAIS ³
Secrétaire du Comité
Président du Conseil
des représentants
Caisses populaires de l'Ontario



SERGES CHAMBERLAND ^{1,3}
Président du Conseil
des représentants
Saguenay—Lac-St-Jean
Charlevoix—Côte-Nord

DANIEL MERCIER ^{2,3}
Président du Conseil
des représentants
Centre-du-Québec



PIERRE GRENON ^{2,3} CA
Président du Conseil
des représentants
Richelieu-Yamaska

REPRÉSENTANTS DES PARTICIPANTS ACTIFS



ODETTE BRETON
Directrice générale de la
Caisse populaire Desjardins
La Sablière

SIMON GARNEAU
Directeur Placements
Desjardins Capital de risque



MICHEL MICHAUD
Directeur général de la
Caisse populaire
St-Charles sur le Richelieu

CLÉMENT ROBERGE ¹ Adm.A.
Vice-président Finance Réseau
Fédération des caisses
Desjardins du Québec



REPRÉSENTANT DES RETRAITÉS ET DES PARTICIPANTS DÉTENANT UNE RENTE DIFFÉRÉE



NORMAND DESCHÊNES ²
Retraité de Desjardins
et président de l'Association du personnel
retraité de la Fédération Desjardins

OBSERVATEURS

YVON LESIÈGE
Retraité de Desjardins



MEMBRE EXTERNE



REYNALD-N. HARPIN ¹ CFA
Expert-conseil en placement
Administrateur de sociétés

JOHANNE ROCK
Directrice générale de la
Caisse populaire Desjardins de East Angus

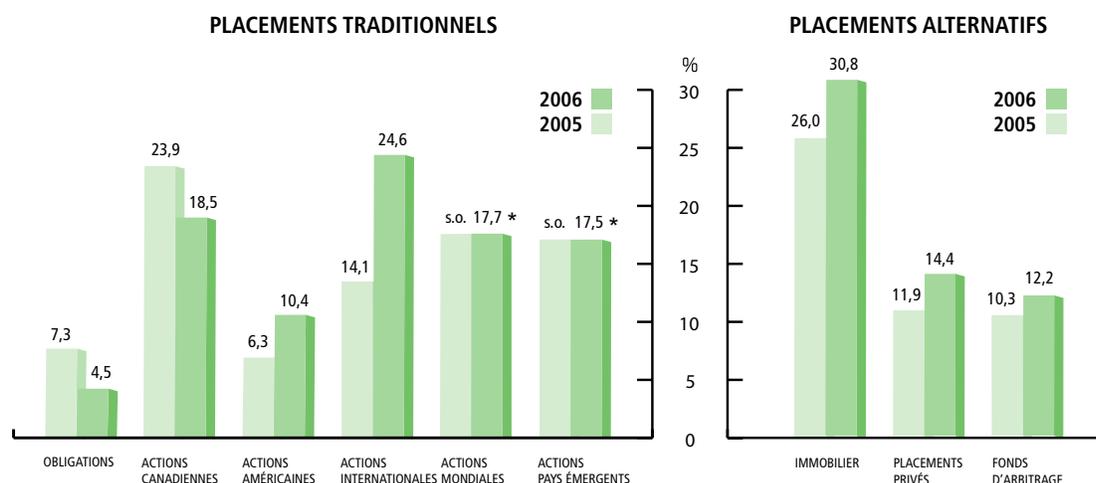


1 Membre du Comité de placement
2 Membre du Comité de vérification, de déontologie et de conformité
3 Membre du conseil d'administration de la Fédération des caisses Desjardins du Québec

REVUE DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE DU RRMD

Pour une deuxième année consécutive, le rendement total du Régime atteint des sommets inégalés. En effet, la performance de 15,2 % en 2006 et le 11^e rang obtenu dans l'univers Russell/Mellon des régimes de rentes canadiens s'inscrivent en continuité de l'année dernière; le rendement avait alors atteint 14,4 % et avait valu au Régime une 18^e position dans le même univers de référence. Obtenue grâce à une répartition d'actifs qui se veut mondiale, cette performance est rassurante et durable pour les participants du Régime. L'immobilier a été, encore une fois, la meilleure classe d'actifs. Le désinvestissement graduel en actions canadiennes au profit des titres étrangers et l'ajout de nouvelles classes d'actifs, telles que les actions de pays émergents, ont également rapporté des dividendes. Au cours des cinq dernières années, le marché des actions canadiennes avait supplanté les autres grandes places boursières; toutefois, en 2006, les marchés internationaux et les marchés émergents ont volé la vedette avec des rendements respectifs de 26,3 % et de 32,1 %.

Le graphique ci-dessous présente la performance des grandes catégories d'actifs qui composent le portefeuille du Régime de rentes du Mouvement Desjardins.



* Rendement sur moins d'un an.

LES PLACEMENTS TRADITIONNELS

Le portefeuille d'obligations canadiennes surpasse l'indice Scotia McLeod



Au début de l'année, les craintes de hausse d'intérêt incitaient les prévisionnistes à la prudence devant le marché obligataire. Le premier semestre leur a donné raison, puisque les taux de long terme augmentaient de près de 60 points, mais la décision de la Banque fédérale américaine d'arrêter ses hausses de taux a envoyé un signal d'achat au marché, et les taux d'intérêt ont chuté, revenant au niveau du début de l'année. Ainsi, l'indice obligataire Scotia McLeod a produit un rendement de 4,1 %. Pour sa part, le portefeuille du Régime affiche un rendement de 4,5 %, soit de 40 points de base supérieurs à l'indice de référence, et ce, grâce en partie à l'apport énergétique de l'allocation en dettes de pays émergents qui a généré une performance de 16 %.

Le portefeuille d'actions canadiennes bat l'indice S&P/TSX



Pour une quatrième année consécutive, la bourse canadienne enregistre une progression importante avec un rendement de 17,3 %. Si, l'année dernière, le moteur principal avait été le pétrole, cette année les métaux précieux comme l'or prennent le relais, accompagnés des secteurs de la technologie et des soins de la santé. Au début de 2006, le Comité de placement a entériné la décision de ne pas inclure les fiducies de revenu dans l'indice de référence qu'utilisent les gestionnaires d'actions canadiennes du Régime. Suite à la récente décision du gouvernement fédéral d'imposer les fiducies de revenu, celles-ci ont subi les foudres des investisseurs qui les ont vendues massivement. Ces titres étant presque absents du portefeuille du Régime, la performance relative en a bénéficié grandement avec un rendement pour toutes les stratégies d'investissement de 18,5 %, soit 1,2 % de plus que le marché boursier canadien.

Le portefeuille d'actions américaines



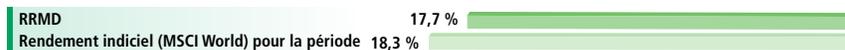
L'année dernière, malgré la bonne tenue de l'économie américaine, le marché boursier était demeuré anémique. En 2006, les titres américains ont repris de la vigueur, affichant une hausse globale de 15,7 % pour l'indice S&P 500, et ce, dans un contexte de ralentissement économique. Les secteurs des télécommunications et des services publics se sont démarqués en affichant les meilleurs résultats. Cependant, les stratégies appliquées par la majorité des gestionnaires du Régime n'ont pas connu le succès escompté, de sorte que la performance obtenue en 2006 s'élève à 10,4 %. Il faut souligner que les titres de valeur ont nettement surpassé les titres de croissance.

Bonne performance du portefeuille d'actions internationales



Sur les grandes places boursières mondiales, les actions internationales présentent l'un des meilleurs rendements, soit un impressionnant 26,3 %. Propulsés par les titres européens et par la faiblesse du dollar canadien par rapport à l'euro, les titres composant l'univers EAEO (Europe, Asie et Extrême-Orient) ont très bien tiré leur épingle du jeu. Pour sa part, le portefeuille du Régime a bien fait, affichant 24,6 % malgré un retard de 1,7 % sur l'indice de référence.

Le portefeuille d'actions mondiales



Une nouvelle stratégie a été déployée au cours de l'année 2006 qui consiste à octroyer des mandats en actions mondiales plutôt que des mandats en actions américaines et en actions internationales. Avec un potentiel de plus de 2 000 titres de grande capitalisation, les marchés mondiaux permettent une diversification accrue pouvant apporter un rendement supérieur pour un risque moindre. Deux firmes se sont vu confier des mandats dans cette catégorie d'actifs. Il s'agit d'AllianceBernstein et d'Acadian. Le rendement obtenu par ce portefeuille depuis son investissement initial, le 30 juin dernier, s'élève à 17,7 % (35,4 % annualisé), soit 0,6 % de moins qu'un rendement indiciel (MSCI World) pour la même période.

Le portefeuille d'actions de pays émergents



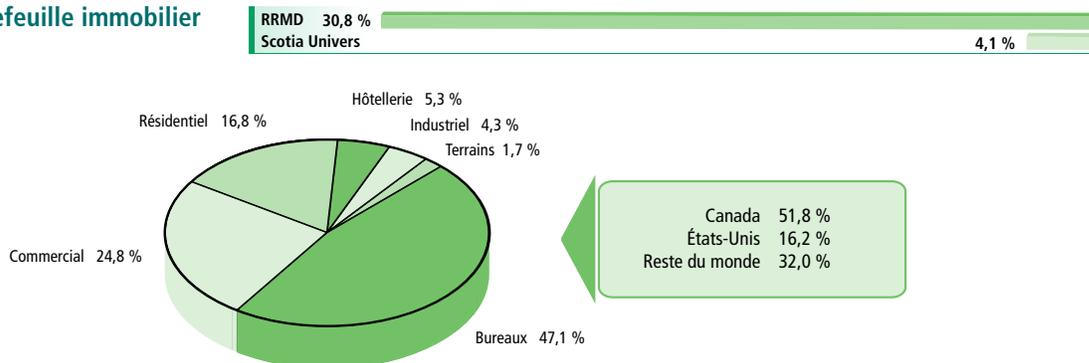
Nouvelle venue parmi les classes d'actifs du Régime en 2006, la classe d'actions en pays émergents se distingue par une solide performance depuis son entrée en scène, avec un rendement de 17,5 % (37,8 % annualisé). Rappelons qu'au cours de l'année 2006, le marché des pays émergents a raflé la première position dans la catégorie des actions, avec un rendement de 32,1 %. Cette performance éblouissante n'est pas étrangère à l'envolée du prix de certaines matières premières. Deux gestionnaires ont été embauchés en cours d'année pour assurer la gestion de cette nouvelle classe d'actifs, DGIA, par l'intermédiaire de leur fonds multigestion, et William Blair.

LES PLACEMENTS ALTERNATIFS

Les placements alternatifs comprennent l'immobilier, les placements privés, les fonds d'arbitrage et la couverture de devises. À l'instar des plus grandes caisses de retraite, le Régime s'appuie de plus en plus sur les placements alternatifs afin d'améliorer ses rendements. L'allocation du portefeuille de cette classe d'actifs est ainsi passée de 16,5 % en 2005 à 21,2 % en 2006. Elle devrait atteindre 28,5 % à la fin de 2007. Avec un rendement de 22 % en 2006, les placements alternatifs ajoutent de la valeur de façon globale et durable tout en réduisant le niveau de risque du portefeuille.

REVUE DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE DU RRMD

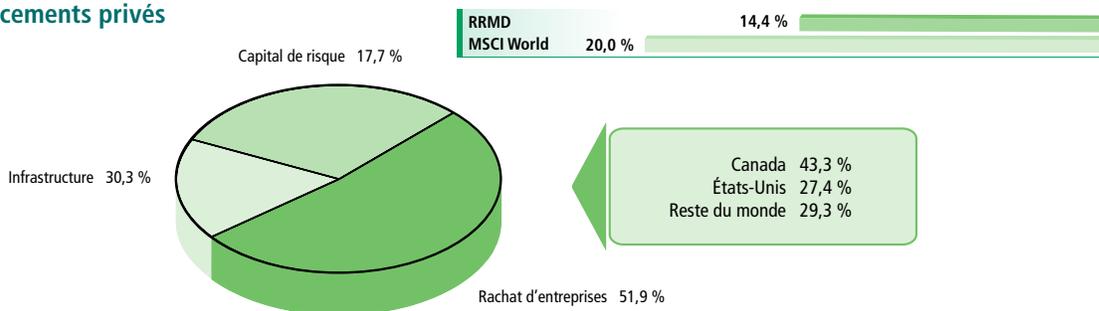
Le portefeuille immobilier



Vu les attentes optimistes pour l'immobilier, la stratégie de 2006 était d'augmenter l'importance relative de cette classe d'actifs. Elle est passée de 7,7 % des actifs totaux de la Caisse de retraite à la fin 2005 à 11 % à la fin de 2006. Cette décision s'est avérée fort profitable car le rendement de cette classe d'actifs a été, encore une fois cette année, spectaculaire dans la continuité des performances solides des dernières années. L'affluence de capitaux et l'appétit des investisseurs institutionnels ont permis de maintenir la demande déjà élevée, renforçant du même coup les facteurs fondamentaux soutenant les niveaux de valorisation.

Le rendement obtenu par le portefeuille immobilier du RRMD fut de 30,8 % en 2006; il avait été de 26 % en 2005 et de 19,5 % en 2004. L'immobilier s'est avéré la meilleure classe d'actifs pour le RRMD grâce à des performances positives dans les secteurs bureaux, centres commerciaux, industriel, résidentiel, hôtelier, résidences pour personnes âgées et résidences pour étudiants. Également, un positionnement fut exécuté dans le marché public des titres immobiliers cotés qui a offert une extraordinaire performance de 44 %. Les transactions issues de nouveaux partenariats ajouteront de la valeur au cours des prochaines années à un portefeuille bien diversifié, tant géographiquement que sectoriellement.

Les placements privés



Le positionnement du portefeuille s'est continué vers une meilleure diversification des investissements, notamment par des ajouts en infrastructure. La portion relative du secteur rachat d'entreprises a également été augmentée. Ce secteur d'activité vise des rendements courants à long terme et un objectif de rendement global de 8,5 %. Les placements en rachat d'entreprises et en capital de risque ont offert d'excellents rendements, de 20,3 % et de 17,7 % respectivement, surpassant ainsi la moyenne des indices boursiers mondiaux. Après la forte hausse de 2005, le secteur de l'infrastructure a marqué une pause cette année, avec un rendement de 5,1 %, mais offre un rendement annuel composé de 10,3 % sur trois ans. Le portefeuille global des placements privés du Régime, dont le tiers investi en infrastructure, a procuré un rendement de 14,4 % en 2006.

Les fonds d'arbitrage



Les fonds d'arbitrage constituent toujours une belle solution de rechange aux obligations, dans un contexte de taux obligataires très bas ou de hausses possibles de ceux-ci. Le Régime a ajouté tout au cours de l'année une portion plus importante en fonds d'arbitrage de répartition d'actifs. Les fonds multi-stratégies de répartition d'actifs ont offert les plus belles performances, soit 17,53 %. Avec un rendement total de 12,2 %, les fonds d'arbitrage ont dépassé leur rendement cible à long terme, soit d'offrir un rendement positif absolu de 4 % au-delà de l'inflation. La plus-value en 2006 dépasse même de 8 % l'indice monétaire canadien.

Couverture de devises

Le Régime a maintenu, en 2006, sa stratégie de couverture partielle pour le portefeuille d'actions américaines et de couverture totale pour les fonds d'arbitrage, le portefeuille d'obligations étrangères et le portefeuille immobilier.

BUDGET DE RISQUE ET RÉPARTITION D'ACTIFS 2006

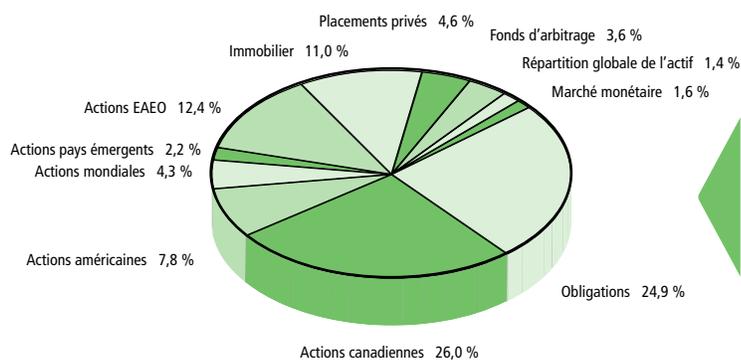
Pour une deuxième année consécutive, la répartition d'actifs a eu un impact majeur sur le rendement total du Régime. Le budget de risque, l'outil utilisé pour établir la répartition cible des actifs du Régime, a donné des résultats concrets avec une valeur ajoutée de 124 M\$ au plan d'affaires 2006. Voici les stratégies qui ont découlé de ce processus :

- Réduction de 3 % du portefeuille d'actions canadiennes, pour atteindre une cible de 26 %
- Maintien à 27,5 % de la cible du portefeuille d'obligations canadiennes
- Utilisation de la limite maximale en immobilier pour atteindre 11 %
- Révision de la stratégie des portefeuilles de fonds d'arbitrage et des fonds de répartition d'actifs, se traduisant par une allocation respective de 40 % et de 60 % dans ces fonds
- Introduction des nouvelles classes d'actifs suivantes :
 - Actions mondiales avec une pondération de 4 %
 - Actions de pays émergents avec une pondération de 2,5 %
 - Matières premières avec une pondération de 2,5 %

Les investissements dans les nouvelles classes d'actifs en actions mondiales et en pays émergents ont été réalisés au cours de l'année. En ce qui concerne les matières premières, le Comité de placement a jugé que leurs prix présentaient des niveaux excessifs et a décidé de ne pas investir dans cette classe d'actifs. Cette dernière décision s'est avérée judicieuse puisque, pour l'année 2006, l'indice de référence pour les matières premières, le GSCI, a accusé un recul significatif de 15,1 %.

ÉVOLUTION DE LA COMPOSITION DE L'ACTIF

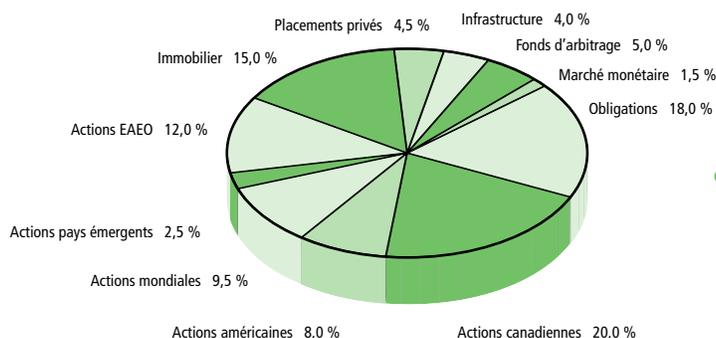
Au 31 décembre 2006



En raison des arrondissements, le total est de 99,8 %.

Au 31 décembre 2006
Pays émergents = 2,2 %
Hors Canada = 40,2 %

Cible 2007



Selon le budget de risque 2007
Pays émergents = 2,5 %
Hors Canada = 47,2 %

SOMMAIRE DE L'ÉVALUATION ACTUARIELLE AU 31 DÉCEMBRE 2006

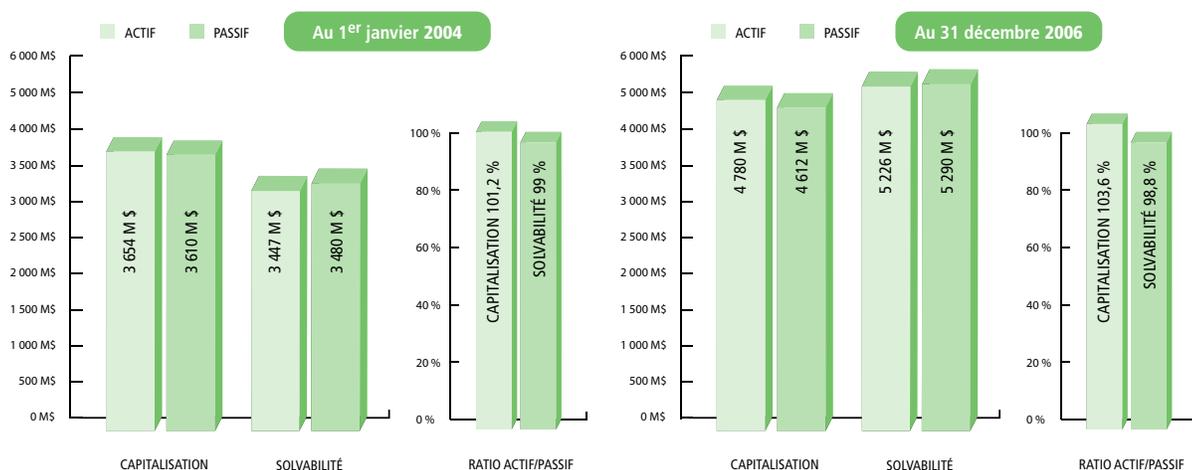
Le RRMD est en excellente santé financière comme le démontre l'évaluation actuarielle effectuée au 31 décembre 2006. Le ratio de capitalisation s'établit à 103,6 % et le degré de solvabilité est égal à 98,8 %, dans le 1^{er} quartile de son univers des caisses de retraite canadiennes.

Le degré de solvabilité indique la capacité d'un régime de s'acquitter de ses obligations en cas de liquidation. À ce titre, le RRMD est très bien placé, puisque, selon l'indice de Aon, le 25^e rang centile se situe à 94,5 % et la médiane à 85 %. Quant au degré de capitalisation, il est utilisé principalement pour établir la stratégie du Régime en matière de cotisations puisque, sur cette base, on suppose que le Régime continuera d'exister. Le niveau actuel du RRMD, supérieur à 100 %, reflète la zone de confort dans laquelle se situe le Régime.

Jusqu'en 2009, les taux de cotisation des employés et des employeurs resteront au même niveau qu'en 2006. La prochaine évaluation actuarielle devra être déposée auprès de la Régie des rentes du Québec au plus tard le 31 décembre 2009.

Les tableaux ci-dessous démontrent l'évolution de la situation financière depuis le 1^{er} janvier 2004.

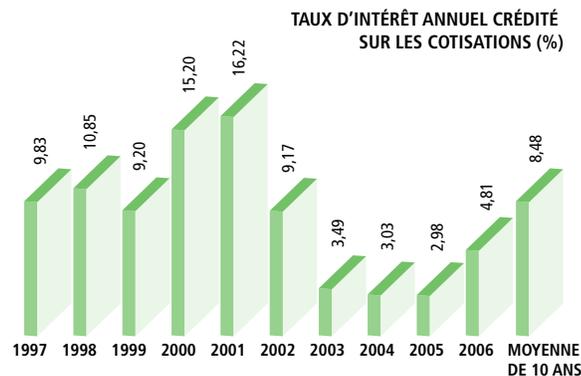
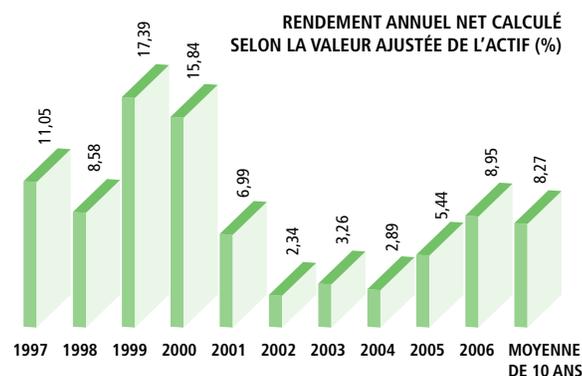
Situation financière du Régime



HISTORIQUE DES RENDEMENTS ET DES TAUX D'INTÉRÊT CRÉDITÉS

Le taux annuel d'intérêt crédité sur les cotisations des employés est égal au taux de rendement du Régime de rentes obtenu sur la valeur ajustée de l'actif, déduction faite des frais de placement. Ce taux s'applique à compter du 1^{er} avril qui suit jusqu'au 31 mars de l'année suivante. La valeur ajustée de l'actif tient compte d'un amortissement sur cinq ans de l'écart entre la valeur marchande de l'actif et la valeur attendue de l'actif, c'est-à-dire par rapport à l'augmentation de l'indice des prix à la consommation plus 4 %.

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	MOYENNE DE 10 ANS
RENDEMENT ANNUEL (%)	15,0	5,2	13,3	6,0	(1,8)	(5,9)	14,4	9,9	14,4	15,2	8,6



PROFIL DE RISQUE INTÉGRÉ DU RRMD

Le Comité de retraite du Mouvement Desjardins a défini en 2006 le profil de risque intégré du Régime. L'élaboration de cet outil de gestion permettra au Comité de retraite d'évaluer le risque global du Régime et de le maintenir à un niveau acceptable. Le profil de risque servira aussi à l'établissement de plans d'action et d'indicateurs de risques; les plans d'action sont intégrés au plan d'affaires 2007. La méthode retenue a permis l'harmonisation avec l'approche et les outils de gestion intégrée des risques du Mouvement des caisses Desjardins (MCD). Le profil comprend 30 risques, dont les principaux sont présentés ci-dessous par ordre décroissant d'importance.

LISTE DES RISQUES IMPORTANTS DU RÉGIME

RISQUES DU RÉGIME	CATÉGORIE DE RISQUES MCD
1. Volatilité des marchés	Risque de marché
2. Déficit de solvabilité	Risque d'affaires
3. Insuffisance de liquidité dans certaines classes d'actifs	Risque de liquidité
4. Mauvaises politiques ou stratégies de placement	Risque stratégique
5. Conception du Régime	Risque d'affaires
6. Politiques et décisions sur la gestion des ressources humaines	Risque d'affaires
7. Déficit de capitalisation	Risque d'affaires
8. Changements défavorables dans les normes comptables ou de l'Institut canadien des actuaires	Risque d'affaires
9. Fiabilité des hypothèses actuarielles	Risque d'affaires
10. Risque de défaut d'un émetteur	Risque de crédit
11. Risque de charge de retraite	Risque d'affaires
12. Rétention de l'expertise et la préparation de la relève	Risque opérationnel
13. Gestion des fournisseurs et partenaires	Risque opérationnel

RÉALISATION DU PLAN D'AFFAIRES 2006

Les principales initiatives du plan d'affaires 2006, qui se trouvent ci-dessous, ont procuré une valeur ajoutée de 324 M\$ au Régime. L'équipe de la direction exécutive du RRMD a effectué des transactions pour une valeur totale de 1,3 G\$, 893 M\$ en investissements et 410 M\$ en désinvestissements. Trente nouveaux produits ou mandats ont été ajoutés au portefeuille.

PRINCIPALES INITIATIVES ET RÉSULTATS

- Favoriser l'atteinte des ratios de solvabilité et de capitalisation requis
 - Ratio de capitalisation de 103,6 %
 - Degré de solvabilité égal à 98,8 %
- Gérer la date du dépôt de la prochaine évaluation actuarielle
 - 31 décembre 2006
- Mettre en place la nouvelle répartition d'actifs 2006
 - Valeur ajoutée de 124 M\$
- Mettre en place de nouvelles stratégies de placement augmentant la diversification
 - 1,3 G\$ de transactions
- Gérer activement les risques liés à l'actif du Régime
- Implanter la gestion intégrée des risques du Régime
 - Définition du profil de risque du RRMD
- Assurer un support efficace de la gestion des comités
 - Taux de satisfaction global de 98 %

ÉTATS FINANCIERS

**AUX MEMBRES DU COMITÉ DE RETRAITE DU RÉGIME DE RENTES
DU MOUVEMENT DESJARDINS**

Les renseignements financiers ci-joints sont extraits des états financiers consolidés du Régime de rentes du Mouvement Desjardins au 31 décembre 2006, sur lesquels nous avons exprimé, ce jour, une opinion sans réserve.

Pour mieux comprendre la situation financière du Régime et l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations consolidé, il convient de lire les renseignements financiers à la lumière des états financiers consolidés vérifiés.

Raymond Babich, Grand Tronçon S.E.N.C.R.L.

Comptables agréés

Lévis

Le 16 février 2007

**RÉGIME DE RENTES DU MOUVEMENT DESJARDINS
ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS CONSOLIDÉ**

au 31 décembre 2006

(en milliers de dollars)

	2006	2005
	\$	\$
ACTIF		
Placements, à la juste valeur		
Obligations	1 544 603	1 319 862
Actions	2 327 717	1 981 686
Fonds à valeur unitaire	594 082	353 393
Placements privés	257 347	211 647
Prêts hypothécaires	15 712	16 226
Placements immobiliers	579 055	350 627
Encaisse et titres de marché monétaire	282 519	589 588
	<u>5 601 035</u>	<u>4 823 029</u>
Juste valeur des instruments financiers dérivés		9 200
Débiteurs	64 886	40 043
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	60 868	81 139
	<u>5 726 789</u>	<u>4 953 411</u>
PASSIF		
Créditeurs	49 793	19 564
Juste valeur des instruments financiers dérivés (note 9)	13 386	
Valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	437 386	459 535
ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS	<u><u>5 226 224</u></u>	<u><u>4 474 312</u></u>

Pour le comité de retraite,

J. Beril

Fiduciaire

Quintin

Fiduciaire

RÉGIME DE RENTES DU MOUVEMENT DESJARDINS ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS CONSOLIDÉ

de l'exercice terminé le 31 décembre 2006
(en milliers de dollars)

	2006	2005
	\$	\$
AUGMENTATION DE L'ACTIF		
Revenus de placements		
Obligations	47 872	55 232
Actions	41 342	35 556
Fonds à valeur unitaire	-	4 398
Placements privés	8 951	8 868
Prêts hypothécaires	1 103	1 103
Placements immobiliers	5 747	5 993
Encaisse et titres de marché monétaire	14 312	10 159
Autres revenus	397	1 035
	<u>119 724</u>	<u>122 344</u>
Fluctuations des justes valeurs des placements	<u>565 764</u>	<u>437 766</u>
	<u>685 488</u>	<u>559 110</u>
Cotisations		
Des employeurs	162 442	146 625
Charges administratives	<u>(5 324)</u>	<u>(4 329)</u>
	157 118	142 296
Des employés	<u>90 421</u>	<u>83 031</u>
Cotisations nettes des charges administratives	<u>247 539</u>	<u>225 327</u>
Ententes de transferts et fusion de régimes	<u>4 350</u>	<u>2 707</u>
	<u>251 889</u>	<u>228 034</u>
	<u>937 377</u>	<u>787 144</u>
DIMINUTION DE L'ACTIF		
Prestations versées aux participants		
Rentes	109 765	103 126
Remboursements	41 318	39 357
Transferts à d'autres régimes	<u>2 538</u>	<u>1 711</u>
	153 621	144 194
Gestion et frais de garde reliés aux placements	22 127	15 483
Honoraires de performance	<u>9 717</u>	<u>3 759</u>
	<u>185 465</u>	<u>163 436</u>
Augmentation nette de l'actif	<u>751 912</u>	<u>623 708</u>
Actif net disponible pour le service des prestations au début	<u>4 474 312</u>	<u>3 850 604</u>
Actif net disponible pour le service des prestations à la fin	<u>5 226 224</u>	<u>4 474 312</u>

GOVERNANCE

LES RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Conseil d'administration de la Fédération des caisses Desjardins du Québec

La Fédération des caisses Desjardins du Québec (FCDQ) représente tous les employeurs de Desjardins pour le compte du Régime de rentes du Mouvement Desjardins. Le conseil d'administration de la FCDQ a le pouvoir décisionnel en certaines matières, dont le Règlement du Régime, la nature et les modalités d'application des bénéfices octroyés aux participants et aux retraités, les taux de cotisation ainsi que l'utilisation du surplus. La Fédération, par son conseil d'administration, se porte garante des obligations (rentes aux employés) résultant de la participation de l'ensemble des employeurs du Mouvement Desjardins au Régime.

Comité de retraite du Mouvement Desjardins

En vertu des pouvoirs qui lui sont dévolus par la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* et par le Règlement du Régime, le Comité de retraite a la responsabilité d'administrer sainement le Régime de rentes, de le gérer et de verser aux participants et à leurs survivants les prestations promises. Les membres qui représentent les employés, les employeurs et les retraités partagent le rôle de fiduciaire du Régime de rentes.

Les représentants des employeurs sont nommés par le conseil d'administration de la FCDQ. Les représentants des participants et des retraités sont élus démocratiquement par le groupe qu'ils représentent.

Comité de placement

Sous la responsabilité du Comité de retraite, qui élabore la politique de placement, le Comité de placement a le mandat de s'assurer que celle-ci est appliquée, respectée et suivie, au même titre qu'il coordonne les activités des gestionnaires de fonds à qui sont confiés des mandats de gestion.

Comité de vérification, de déontologie et de conformité (CVDC)

Sous la responsabilité du Comité de retraite, le mandat du CVDC consiste essentiellement à analyser les états financiers, leur présentation et la qualité des principes comptables retenus, la gestion des risques liés à l'information financière, les systèmes de contrôle interne, les processus liés à la vérification interne et externe, les procédés appliqués à ces vérifications, la gestion de la conformité réglementaire, les règles d'éthique et de déontologie, la politique de traitement des plaintes et la gouvernance.

REDDITION

Formation des membres

Le nouveau membre du Comité de retraite, entré en fonction en 2006, a été accueilli par une journée de formation le 25 mai 2006. Étant donné la création du Comité de vérification, de déontologie et de conformité en décembre 2005, une formation a été offerte à ses membres les 13 et 14 septembre 2006, touchant tous les aspects de leurs rôles et responsabilités.

Reddition sur les plaintes

Depuis l'adoption de la politique de traitement des plaintes du Régime, en décembre 2005, le Comité de vérification, de déontologie et de conformité du Régime de rentes a reçu une seule plainte qui, selon la direction, est non fondée.

Nombre de réunions tenues en 2006 par le Comité de retraite et ses sous-comités

- | | |
|---|------------|
| • Comité de retraite | 5 réunions |
| • Comité de placement | 7 réunions |
| • Comité de vérification, de déontologie et de conformité | 2 réunions |

Total : 14 réunions

ORGANISATION ADMINISTRATIVE



De gauche à droite : Frédéric Angers, Marie-Josée Veilleux, Jean-Philippe Cazalais, Sylvie Labrie, Raymond Laurin, Monique Leroux, François Girouard, Marielle Matte, Alain Vallée, Linda Leblond, Jean-François Delisle

RESPONSABLE FONCTIONNEL

MONIQUE LEROUX FCA

Chef de la Direction financière Mouvement

PROFESSIONNELS

FRÉDÉRIC ANGERS MBA, CFA

JEAN-PHILIPPE CAZALAI CFA

JEAN-FRANÇOIS DELISLE MBA, CFA

FRANÇOIS GIROUARD B.A.A.

ALAIN VALLÉE ASA

MARIE-JOSÉE VEILLEUX B.Sc., B.A.A.

RESPONSABLE DU COMITÉ DE RETRAITE, DU COMITÉ DE PLACEMENT ET DU COMITÉ DE VÉRIFICATION, DE DÉONTOLOGIE ET DE CONFORMITÉ

RAYMOND LAURIN CA

Vice-président, Régime de rentes du Mouvement Desjardins

PERSONNEL ADMINISTRATIF

SYLVIE LABRIE

LINDA LEBLOND

MARIELLE MATTE

COMITÉ DE RETRAITE DU MOUVEMENT DESJARDINS

SIÈGE SOCIAL :

Fédération des caisses Desjardins du Québec

100, avenue des Commandeurs, Lévis (Québec) G6V 7N5

Adresse électronique : crmd@desjardins.com

L'intérieur de ce rapport est imprimé sur du papier fait de fibres recyclées.

Le masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.



 **Desjardins**
Régime de rentes

Conjuguer avoirs et êtres